



Département des Politiques d'Aménagements **Direction Départementale des Territoires de l'OISE**
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Energie
40 rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex

Tél : 01.49.75.12.19
Fax : 01.49.75.39.48
pascale.strysovsky@adp.fr

A l'attention de Stéphane CARIN

V/Réf : Lettre du 21 Juillet 2016

N/Réf : DGD.P /SPC/16/139

Orly, le - 8 AOUT 2016

Objet : Révision du PLU de la Commune de FAY SAINT QUENTIN
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance

Par délibération en date du 26 Avril 2016, la commune de Fay Saint Quentin a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au Groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne – 91200 Athis-Mons

Correspondance : 103 Aérogare Sud ♦ CS 90055 ♦ 94396 Orly Aérogare Cedex ♦ France

Siège social : 291 boulevard Raspail ♦ 75675 Paris Cedex 14 ♦ France ♦ T +33 (0)1 43 35 70 00 ♦ groupeadp.fr
Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros ♦ SIREN 552 016 628 RCS Paris ♦ N° TVA intracommunautaire FR 33 552 016 628